Coopération Mali–Chine : Des solutions recherchées pour faciliter les visas et les échanges économiques

MALI
2020
L'information est l'oxygène des temps modernes VENDREDI 18 SEPTEMBRE 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Nos minerais et leur puissance : Les conditions de la souveraineté minérale africaine



5e édition de la SENARE : Le Mali mise sur l'éducation et la culture pour consolider la réconciliation



Télécommunications : Le Mali défend sa candidature au Conseil de l'UIT à Abidjan

Sommaire







UNE / Nos minerais et leur puissance : Les conditions de la souveraineté minérale africaine — P 04

BRÈVES /
- Sénégal–Égypte : Vers une coopération renforcée dans le transport maritime et l'aquaculture — P 26
- Bracelet électronique : Le Mali s'inspire de l'expérience sénégalaise — P 26
- Rentrée scolaire 2026-2027 : Les syndicats de l'éducation réaffirment leur disponibilité — P 27
- Logement social : Le MUHDATP renforce le dialogue avec la CONASCOH-Mali — P 28

ACTUALITÉ /
- Télécommunications : Le Mali défend sa candidature au Conseil de l'UIT à Abidjan — P 30
- 6e Congrès de l'AMAPED : Les pédiatres maliens unissent leurs forces pour la santé de l'enfant — P 32

POLITIQUE /
- Coopération Mali–Chine : Des solutions recherchées pour faciliter les visas et les échanges économiques — P 34
- 5e édition de la SENARE : Le Mali mise sur l'éducation et la culture pour consolider la réconciliation — P 36

CULTURE & SOCIETÉ / Excision et nouveau Code pénal : Le Collectif des associations musulmanes salue le choix du CNT — P 39

INTERNATIONAL /
- Intégration régionale : Abdoulaye Diop échange avec les journalistes des États membres de l'UEMOA — P 41
- Diplomatie :Les États-Unis renforcent le dialogue avec les représentations africaines en Côte d'Ivoire — P 42

SPORT / Partenariat : La FEMAFOOT et NDC ENERGIES s'associent pour le rayonnement du football malien — P 44

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur [002] Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : amplkile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Saw
- **Rédacteur en Chef :**
- **Rédaction Générale :** Moctar Saw, Karamoko B. Kéita, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Nos minerais et leur puissance : Les conditions de la souveraineté minérale africaine



Illustration éditoriale composite.

La transition énergétique et la rivalité entre puissances ont replacé le sous-sol africain au centre des convoitises. Elles ne garantissent ni une industrialisation, ni un meilleur partage des revenus. Pour peser, les pays producteurs doivent comprendre ce qui se négocie autour de la mine, choisir les activités qu'ils peuvent développer et organiser leur coopération. Le véritable enjeu est de convertir un patrimoine épuisable en compétences, en entreprises et en services publics qui lui survivront.

Dr Hamed Sow

Ancien ministre des Mines, de l'Énergie et de l'Hydraulique du Mali

L'Afrique minière n'est plus condamnée à subir des contrats conçus ailleurs. Depuis quelques années, une volonté de souveraineté traverse le continent. Des États réexaminent les conventions, réclament les recettes qui leur reviennent, renforcent leur participation et refusent que des gisements exceptionnels restent de simples enclaves reliées à un port. Cette reconquête est souvent longue, coûteuse et conflictuelle. Elle ébranle néanmoins une idée trop longtemps présentée comme une fatalité : face aux grandes compagnies, les pays producteurs seraient voués à s'incliner.

SIMANDOU en offre une démonstration majeure. La Guinée n'a pas seulement relancé l'exploitation de l'un des plus grands gisements de fer du monde : elle l'a subordonnée à la construction de plus de 600 kilomètres de voies ferrées, d'installations portuaires et d'une société commune dont l'État est actionnaire. Au Mali, le bras de fer autour de LOULO-GOUNKOTO a conduit Barrick à accepter l'application du Code minier de 2023, à régler un important contentieux financier et à retirer son recours arbitral. Ces deux trajectoires diffèrent et ne sont pas exemptes de risques.

Elles livrent pourtant le même enseignement : lorsqu'un État connaît la valeur de ses ressources, maîtrise ses dossiers et assume la négociation, il peut rééquilibrer le rapport de force.

Mais un contrat mieux négocié ne suffit pas à établir une véritable souveraineté. Accroître les recettes publiques, obtenir une participation nationale plus importante ou imposer de nouvelles infrastructures constitue une avancée décisive. La dépendance persiste cependant tant que l'essentiel du minerai quitte le continent à l'état brut ou faiblement transformé, avant d'y revenir sous forme d'acier, de batteries, de câbles ou d'équipements vendus au prix fort.

L'étape suivante est donc celle de la chaîne de valeur. Au pouvoir que confère le gisement doivent s'ajouter l'énergie, le raffinage, la transformation industrielle, la logistique, les laboratoires, la certification, le financement et les compétences. La souveraineté minière commence par la reconquête du contrat ; elle devient une puissance économique lorsque le pays producteur ne se contente plus d'extraire et de vendre la matière, mais participe également à sa transformation, à la technologie et au partage de la valeur. C'est désormais à ce niveau que se joue l'avenir minier de l'Afrique.



Chargement de minerai aurifère dans la mine de Sadiola, au Mali. Cette image montre le premier maillon d'une chaîne qui doit mieux relier la mine aux services, aux fournisseurs et à l'économie nationale. Crédit : IAMGOLD

Il faut partir d'une ambition plus exigeante que celle de vendre davantage ou d'annoncer une raffinerie. Une politique minière doit accroître la capacité du pays à produire, à négocier et à financer ses propres choix. Elle échoue lorsqu'une hausse des exportations laisse intactes la fragilité du budget, la dépendance technique et la pauvreté des territoires miniers. Elle réussit lorsque l'activité extractive fait apparaître des possibilités économiques qui n'existaient pas auparavant, y compris hors des mines.

La rareté ne donne pas tous les pouvoirs

Aucun minerai n'est critique par nature. Il le devient lorsqu'il remplit une fonction essentielle et que son approvisionnement apparaît vulnérable ou difficilement substituable. Le terme exprime donc moins une propriété géologique que l'inquiétude de celui qui en dépend. Pour le pays importateur, l'enjeu est de sécuriser l'accès à la ressource ; pour le pays producteur, il peut être de financer l'électricité, de créer des emplois ou de réduire sa dépendance budgétaire. Ces intérêts peuvent converger, mais cette convergence n'a rien d'automatique.

La comparaison entre le cobalt et les batteries est éclairante. Selon les estimations de l'US Geological Survey, la République démocratique du Congo a assuré environ 73 % de la production minière mondiale de cobalt en 2025. La même année, la Chine a fabriqué plus de 80 % des batteries destinées aux véhicules électriques, d'après l'Agence internationale de l'énergie. Ces deux parts concernent des activités différentes : l'une mesure la sortie de la mine, l'autre une production industrielle. Entre elles se trouvent la chimie, les équipements, les brevets, les avocats, les qualifications et les relations avec les constructeurs. C'est dans cet intervalle que se construit une grande partie du pouvoir économique.

La RDC dispose néanmoins d'un levier réel. La suspension de ses exportations de cobalt en 2025, puis leur encadrement par des quotas, ont contribué au redressement des cours mondiaux . L'AIE souligne cette influence dans son bilan de 2026. Une concentration exceptionnelle de l'offre peut donc donner prise sur le marché. Mais le résultat ne se juge pas au seul prix : il faut regarder les quantités effectivement vendues, les recettes encaissées, les stocks accumulés et les effets sur l'emploi. Une tonne mieux payée ne compense pas nécessairement toutes celles qui ne trouvent plus de débouché.

Le temps compte autant que le volume. Un État qui doit payer ses fonctionnaires et rembourser sa dette chaque mois peut difficilement soutenir un long arrêt de ses exportations. Son partenaire, s'il possède des stocks et plusieurs sources d'approvisionnement, peut attendre. La capacité budgétaire devient ainsi une composante du pouvoir de négociation. Constituer des réserves financières pendant les périodes favorables permet aussi de ne pas vendre dans l'urgence lorsque le rapport de force se durcit.

La technologie modifie, elle aussi, la valeur d'un avantage géologique. Les batteries au lithium-fer-phosphate, dites LFP, ne nécessitent ni cobalt ni nickel. Elles représentaient déjà plus de la moitié des batteries de véhicules électriques et plus de 90 % du stockage stationnaire par batteries en 2025, selon l'AIE. Cela ne rend pas le cobalt inutile : d'autres batteries et les superalliages en utilisent. Cela montre qu'une industrie peut croître tout en réduisant sa dépendance à un métal particulier. Le producteur doit suivre les laboratoires et les choix des fabricants avec autant d'attention que les cours mondiaux.

Le cuivre présente une autre configuration. Ses débouchés sont nombreux, notamment dans les réseaux électriques. L'AIE estime que les mines existantes et les projets annoncés pourraient laisser un écart d'environ 25 % entre l'offre et les besoins projetés en 2035. C'est un signal d'investissement sous certaines hypothèses, non une pénurie certaine ni une promesse de prix élevés pendant dix ans. De nouveaux projets, le recyclage, les substitutions et le ralentissement de la demande peuvent modifier cette trajectoire. Aucun pays ne devrait engager toutes ses finances sur une prévision unique.

Le recyclage introduit une différence importante avec les combustibles. Une partie des métaux peut être récupérée après usage ; les pays qui accumulent les anciens véhicules, équipements et réseaux se constituent ainsi une ressource secondaire. Elle ne supprimera pas rapidement le besoin de mines, car les équipements durent longtemps et la demande continue de croître. Mais elle peut modifier les rapports de dépendance. Le pays producteur a intérêt à développer ses compétences pendant cette période, sans présumer que le client aura toujours autant besoin de son sous-sol.

Les principaux producteurs africains dans le monde

Le tableau situe une sélection de pays africains dans quatorze filières. Les rangs et les parts portent sur 2024, selon World Mining Data 2026, sauf pour le lithium, actualisé à 2025 à partir des estimations de l'USGS. Ils mesurent la production physique, et non les réserves, les exportations ou les revenus.

Minerai ou métal	Pays	Rang mondial	Part mondiale
Cobalt	RDC	1er	74,5 %
Cuivre	RDC	2e	13,5 %
Cuivre	Zambie	8e	3,6 %
Lithium — 2025	Zimbabwe	4e	9,7 %
Lithium — 2025	Mali	7e	3,2 %
Graphite naturel	Madagascar	3e	4,9 %
Graphite naturel	Tanzanie	5e	2,5 %
Graphite naturel	Mozambique	6e	2,1 %
Bauxite	Guinée	1er	34,2 %
Manganèse	Afrique du Sud	1er	39,2 %
Manganèse	Gabon	2e	22,1 %
Manganèse	Ghana	4e	7,7 %
Chrome	Afrique du Sud	1er	54,8 %
Chrome	Zimbabwe	5e	6,3 %
Platine	Afrique du Sud	1er	70,2 %
Platine	Zimbabwe	3e	10,6 %
Palladium	Afrique du Sud	2e	36,1 %

Palladium	Zimbabwe	4e	7,5 %
Or	Ghana	6e	4,5 %
Or	Afrique du Sud	12e	2,7 %
Or	Guinée	14e	2,2 %
Or	Soudan	15e	1,9 %
Or	Tanzanie	16e	1,9 %
Or	Burkina Faso	17e	1,8 %
Or	Mali	18e	1,8 %
Phosphates	Maroc	2e	14,6 %
Phosphates	Égypte	8e	2,1 %
Phosphates	Tunisie	10e	1,2 %
Diamants de joaillerie	Botswana	2e	20,6 %
Diamants de joaillerie	Angola	3e	19,2 %
Diamants de joaillerie	Afrique du Sud	5e	3,8 %
Diamants de joaillerie	Namibie	6e	3,2 %
Fer	Afrique du Sud	8e	2,5 %
Fer	Mauritanie	16e	0,6 %
Uranium	Namibie	3e	12,1 %
Uranium	Niger	8e	1,8 %

Note explicative sur le tableau

1. Le recul du Mali dans ce classement sur l'or est principalement conjoncturel. Habituellement classé parmi les trois grands producteurs-exportateurs d'or d'Afrique, aux côtés du Ghana et de l'Afrique du Sud, le pays a été fortement pénalisé en 2025 par l'arrêt prolongé du complexe de Loulo-Gounkoto. Sa production y est tombée d'environ 22,5 tonnes en 2024 à 5,5 tonnes en 2025. Ce déclassement ne traduit donc pas une diminution comparable du potentiel aurifère malien.

2. La RDC représentait 74,5 % de la production mondiale de cobalt en 2024. Les pourcentages de minerais différents ne s'additionnent pas. Les parts sont arrondies au dixième ; les données de la source peuvent être déclarées ou estimées.

3. Périmètre : teneur en métal ou composé utile selon la filière ; bauxite en minerai brut, diamants naturels de joaillerie en carats. Pour les données 2024, le chrome, les phosphates et l'uranium sont comptabilisés respectivement en Cr_2O_3, P_2O_5 et U_3O_8. Les données 2025 du lithium sont exprimées en tonnes de lithium contenu. Le périmètre géographique « Maroc » reprend celui de la source, sans ventilation territoriale dans le tableau.

4. Pour le lithium, l'USGS estime la production minière de 2025 à 28 000 tonnes de lithium contenu au Zimbabwe, soit 9,7 % du total mondial, et à 9 400 tonnes au Mali, soit 3,2 %. Le Mali se classe ainsi au 7e rang parmi les productions nationales publiées ; la production des États-Unis reste confidentielle. Les autres filières du tableau demeurent au millésime 2024 de World Mining Data.

Sources: U.S. Geological Survey, Mineral Commodity Summaries 2026, Lithium. .

La valeur se partage bien avant la vente

Le débat africain se concentre souvent sur deux chiffres : le taux des impôts et la participation de l'État au capital. Ils sont importants, mais ne suffisent pas à décrire ce que le pays gagnera. Il faut examiner la base sur laquelle l'impôt est calculé, les dépenses déduites, le calendrier des remboursements et les conditions de commercialisation. Une participation élevée dans une société durablement privée de bénéfices distribuables peut rapporter moins qu'une position plus modeste assortie de comptes solides et contrôlables.

Prenons un exemple purement pédagogique. Une mine vend sa production pour 100 et déclare 70 de charges déductibles. Avant les autres ajustements fiscaux, son bénéfice est de 30. Si 10 de charges supplémentaires, insuffisamment justifiées, sont acceptées, la base tombe à 20. Le taux de l'impôt n'a pas changé ; la recette a diminué d'un tiers. Si le pays est également actionnaire, sa perspective de dividendes se dégrade. Ce raisonnement ne prouve aucune fraude dans une entreprise donnée. Il explique pourquoi le contrôle des coûts compte autant que la négociation du taux.

Certaines transactions exigent une vigilance particulière. La filiale qui exploite une mine peut emprunter auprès d'une autre société du groupe, lui acheter des services ou lui vendre son concentré. Ces relations sont licites et souvent utiles. Elles créent cependant un risque lorsque les prix s'éloignent de ceux qu'auraient pratiqués des entreprises indépendantes. Un bénéfice peut alors apparaître là où il est peu imposé, tandis que la société minière locale demeure peu rentable. L'OCDE et le Forum intergouvernemental sur les mines ont précisément élaboré des méthodes pour contrôler la valorisation de ces ventes.

Le lithium exige, à cet égard, de sortir des comparaisons trompeuses. Une tonne de concentré de spodumène ne vaut pas une tonne de carbonate de lithium de qualité batterie. Leur composition et leur usage diffèrent. Pour apprécier correctement un prix d'exportation, il faut connaître la teneur, l'humidité, les impuretés, les frais de transport et les conditions contractuelles. Le simple rapprochement de deux cours trouvés sur Internet ne permet pas de mesurer une prétendue valeur « volée ». En revanche, une administration dépourvue de laboratoire indépendant et de spécialistes des contrats commerciaux négocie avec un sérieux handicap.

Une autre décision essentielle intervient lorsque le projet recherche son financement. Un industriel peut avancer de l'argent en échange d'un engagement de lui vendre une partie de la production future. Ce contrat d'achat à long terme rassure les prêteurs : la mine dispose d'un débouché. Mais une exclusivité trop longue ou une formule de prix mal construite réduit les choix ultérieurs. Lorsqu'une usine locale devient envisageable, le concentré peut être déjà promis ailleurs. La transformation nationale doit donc être discutée avant la signature de ces engagements, avec des possibilités de réexamen compatibles avec le financement du projet.

Cela suppose une administration qui conserve ses compétences. Un cabinet international peut aider à négocier une convention ; il ne remplace pas les agents qui devront en suivre l'application pendant vingt ans. Géologues, fiscalistes, juristes et spécialistes de la métallurgie doivent pouvoir confronter leurs analyses.

Un cadastre numérique empêche certains chevauchements de permis ; il ne révèle ni la qualité du gisement ni le prix juste d'un concentré. Les données d'exploration, les échantillons et les modèles techniques doivent être conservés dans des formats utilisables par l'État, selon des règles claires de confidentialité et de publication.

La transparence répond ici à un besoin économique précis. Publier les contrats, leurs avenants et l'identité des bénéficiaires réels permet de comparer les engagements avec les résultats. Il faut également rendre compte des exonérations accordées et des garanties publiques consenties. Un contrat peut afficher une redevance avantageuse tout en transférant à la collectivité le risque du chemin de fer, de la centrale ou de la fermeture. Le véritable prix de l'accord se trouve dans l'ensemble de ses obligations.

Ce que démontre le nickel indonésien

L'Indonésie est devenue la référence de ceux qui veulent imposer une transformation locale. Elle a utilisé les restrictions à l'exportation du minerai de nickel, renforcées par une interdiction complète en 2020, pour attirer des investissements dans les activités en aval. Selon le FMI, sa part de la production minière mondiale de nickel atteignait environ 60 % en 2024.7 Le pays a donc profondément changé de position. Il serait erroné de présenter son expérience comme une recette immédiatement applicable à tout producteur africain.

Le mécanisme mérite d'être compris. Lorsque le minerai ne peut plus sortir, les acheteurs qui en ont besoin sont incités à installer une capacité de traitement dans le pays. Mais cette contrainte ne fonctionne que si la ressource est suffisamment attractive et si les investisseurs peuvent réunir le capital, les équipements et les débouchés. En Indonésie, les apports de groupes chinois et le développement de complexes industriels ont joué un rôle déterminant. L'interdiction n'a pas construit seule les usines.

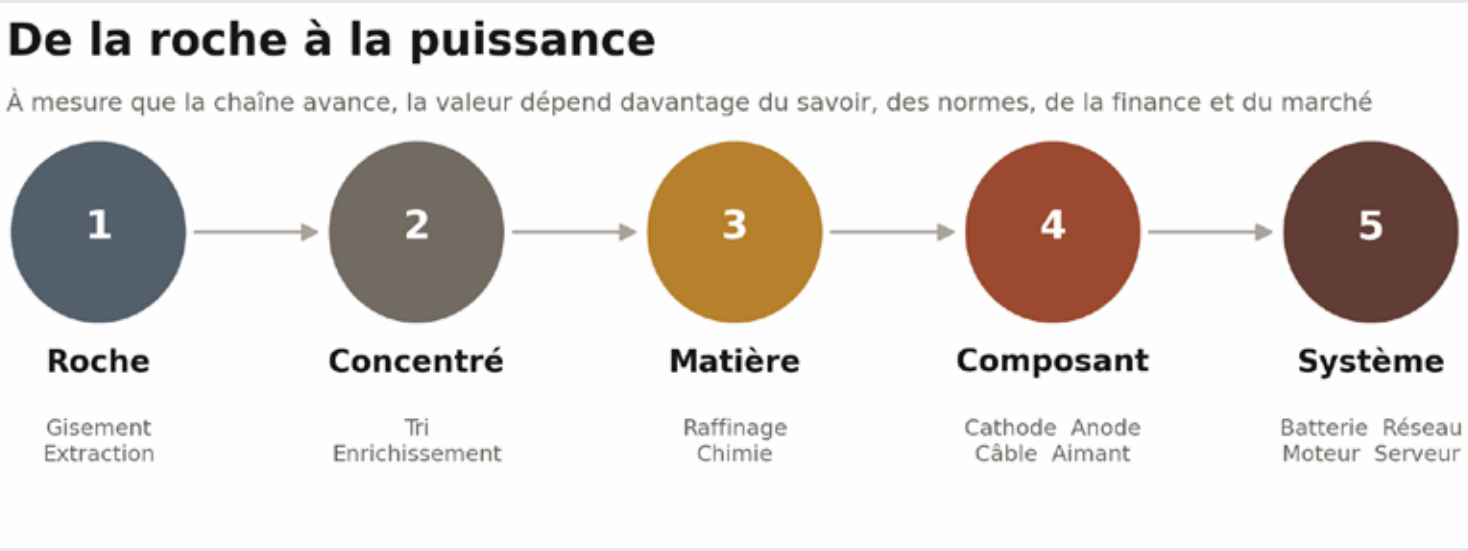
Elle peut aussi déplacer le pouvoir à l'intérieur du pays. Si de nombreux mineurs n'ont plus le droit d'exporter et doivent vendre à quelques transformateurs, ces derniers peuvent obtenir une matière moins chère. Une partie du gain industriel provient alors d'un transfert de revenu des producteurs vers les usines. Cette aide indirecte peut faciliter un apprentissage. Encore faut-il savoir qui la reçoit, pendant combien de temps et avec quels résultats. Une étude de Hiau Looi Kee et Enze Xie, publiée par la Banque mondiale en 2025, relève à la fois une progression de la part de valeur ajoutée domestique dans les exportations des activités étudiées et des coûts d'efficacité liés à la politique indonésienne.

L'évaluation d'une politique de transformation locale ne peut toutefois se limiter au nombre d'usines construites ou à la valeur des produits exportés. Elle doit également prendre en compte l'énergie consommée, la pollution générée, les conditions de travail et les risques supportés par l'État. Transformer davantage sur place ne constitue pas un véritable progrès si les populations subissent les dommages tandis que les finances publiques garantissent les pertes. La dépendance, elle non plus, ne disparaît pas nécessairement : elle peut simplement se déplacer. Le pays exporte moins de minerai brut, mais reste tributaire de technologies étrangères, de pièces de rechange importées, d'ingénieurs venus d'ailleurs ou d'acheteurs contrôlant l'accès au marché final. Seule une évaluation précise de chacune de ces dépendances permet de mesurer la souveraineté réellement acquise.

L'interdiction d'exporter le minerai brut comporte également un risque juridique. En 2022, une commission spéciale de l'Organisation mondiale du commerce a estimé que l'interdiction indonésienne d'exporter le minerai de nickel et l'obligation de le transformer localement étaient incompatibles avec les règles de l'OMC. L'Indonésie a fait appel de cette décision. Ce différend ne signifie pas que l'Afrique doive renoncer à la transformation locale ; il montre qu'une politique industrielle ne peut reposer sur la seule fermeture des frontières. Elle doit s'appuyer sur une stratégie juridique solide, des investissements négociés, une énergie suffisante et un véritable transfert de technologies et de compétences. La leçon indonésienne n'est donc pas simplement de retenir le minerai, mais d'utiliser l'accès à la ressource comme levier d'industrialisation et d'apprentissage.

Transformer au bon endroit et au bon coût

« Transformer sur place » rassemble facilement une salle. Le travail difficile commence lorsque l'on demande quel produit fabriquer, pour quel acheteur et avec quelle énergie. Entre la mine et la batterie, les métiers ne se succèdent pas comme les marches d'un escalier que chaque pays devrait gravir entièrement. La concentration du minerai, sa conversion chimique, la fabrication des matériaux et l'assemblage des cellules requièrent des compétences différentes. Le succès dans l'un de ces métiers ne donne pas automatiquement accès au suivant.



Étapes possibles selon les filières. Le passage au maillon suivant ne garantit ni une marge supérieure ni davantage de revenu national.

Il faut notamment distinguer la valeur du produit et le revenu que l'activité laisse sur le territoire. Une usine peut exporter pour un montant élevé tout en important presque tous ses équipements, ses réactifs et ses services spécialisés. Si elle bénéficie en outre d'une électricité fortement subventionnée et d'une longue exonération fiscale, son apport net peut être décevant. À l'inverse, une entreprise locale de maintenance, moins spectaculaire, peut payer des salaires qualifiés, former des techniciens et travailler pour plusieurs secteurs. La stratégie doit comparer ces contributions réelles, sans opposer par principe les grandes usines aux services.

Le raffinage lui-même n'est pas une rente automatique. Son revenu dépend de la disponibilité du minerai, du prix du traitement et de la concurrence entre installations. Trop d'usines se disputant un volume insuffisant de concentré peuvent voir leurs marges s'effondrer, même si le métal final reste cher. L'étude publiée en 2026 par la Banque mondiale et CRU sur la faisabilité du traitement métallurgique insiste sur la combinaison des contraintes techniques, énergétiques et commerciales. La bonne question n'est donc pas seulement de savoir si nous pouvons construire une usine, mais si elle pourra fonctionner durablement sans absorber des ressources publiques disproportionnées.

L'électricité illustre la difficulté. Un tarif faible ne suffit pas si les coupures endommagent les installations ou imposent un secours coûteux. Le solaire, particulièrement prometteur dans une grande partie de l'Afrique, doit être associé au stockage, à des interconnexions ou à d'autres moyens adaptés lorsque le procédé demande une alimentation continue. Il faut comparer le coût du service électrique complet, et non celui du seul panneau photovoltaïque. Une industrie électro-intensive peut soutenir le financement d'un réseau ; elle peut aussi accaparer une capacité rare et renchérir l'alimentation des autres usagers si le contrat est mal conçu.

Les aides publiques peuvent être justifiées. Une activité nouvelle ne devient pas compétitive dès son premier jour ; la formation et l'apprentissage ont un coût. Mais l'aide doit acheter un progrès vérifiable. Une garantie de crédit, un soutien à la formation ou une infrastructure partagée doivent être assortis d'étapes de performance et d'une limite financière. Si les objectifs ne sont pas atteints, le dispositif doit pouvoir être corrigé ou arrêté. Protéger indéfiniment une usine inefficace revient à faire payer son patriotisme industriel aux contribuables et aux entreprises qui achètent son produit.

L'Afrique dispose déjà d'expériences qui interdisent le fatalisme. Au Maroc, le groupe OCP a développé autour du phosphate une activité internationale d'engrais, des capacités de distribution et des liens avec les besoins agronomiques. Son partenariat avec la Société financière internationale, annoncé en 2021, portait notamment sur les réseaux logistiques et les engrais adaptés aux sols de plusieurs pays africains. L'intérêt du cas est de montrer une ressource reliée à un client et à un usage. Il ne s'agit pas d'un modèle exempt de contraintes, mais d'une trajectoire industrielle plus consistante que la seule vente d'une roche.



Zone industrielle de Jorf Lasfar, au Maroc, en 2023. Le complexe phosphatier y traite du minerai de phosphate — la roche phosphatée acheminée notamment de Khouribga — pour produire de l'acide phosphorique puis des engrais phosphatés, en particulier le DAP et le MAP.

Crédit : Mounir Neddi — Source : Office Chérifien de Phosphate (OCP) Group.

Cette expérience suggère aussi de revoir notre définition des minerais stratégiques. Les phosphates qui contribuent à fertiliser les sols, les métaux qui équipent nos réseaux et les matériaux nécessaires au logement méritent une place dans les priorités africaines, même lorsqu'ils attirent moins de délégations étrangères. Une politique du sous-sol conçue uniquement à partir des besoins automobiles, numériques ou militaires des grandes puissances resterait une politique dépendante, aussi ambitieuse que soit son vocabulaire.

Négocier la sécurité recherchée par les autres

La concurrence internationale ouvre une possibilité nouvelle, à condition de distinguer les intentions des partenaires. La Chine cherche à sécuriser les ressources nécessaires à son appareil industriel. Les États-Unis et l'Europe veulent notamment réduire certaines dépendances vis-à-vis de la Chine. Les pays africains, eux, ont intérêt à multiplier leurs possibilités de financement et de vente tout en développant leurs capacités. Un accord peut servir ces objectifs simultanément. Rien n'oblige cependant un acheteur qui souhaite diversifier ses approvisionnements à souhaiter aussi l'apparition d'un concurrent industriel.

En avril 2025, les contrôles chinois sur certaines terres rares et les produits associés ont montré la portée de cette maîtrise industrielle. Des constructeurs automobiles étrangers ont dû réduire ou interrompre temporairement leur activité, faute d'aimants disponibles, rapporte l'AIE. Posséder un autre gisement ne permettait pas de remplacer immédiatement les capacités de séparation et de fabrication. Pour l'Afrique, la leçon est précise : un accès à la technologie et aux équipements peut être aussi stratégique qu'une participation dans la mine. Il doit figurer dans la négociation, avec des engagements réalisables de formation et de transfert.

Le règlement européen sur les matières premières critiques illustre cette distinction. Il prévoit pour 2030 des objectifs de capacités européennes d'extraction, de transformation et de recyclage, ainsi qu'une diversification des sources extérieures. C'est une politique industrielle assumée. Les partenaires africains doivent examiner où les activités seront implantées et quels engagements les accompagneront. Diversifier les mines qui alimentent les usines européennes ne revient pas nécessairement à diversifier les pays capables de transformer les minerais.

Il existe pourtant un argument de négociation solide. Si un acheteur accepte de payer pour se protéger contre une rupture d'approvisionnement, cette dépense de sécurité peut contribuer au financement d'une capacité nouvelle dans le pays producteur. Je propose que les partenariats miniers comportent une discussion explicite sur ce partage du coût : engagement d'achat suffisamment long, financement de la formation, appui aux équipements de contrôle ou participation à une infrastructure ouverte à plusieurs utilisateurs. En contrepartie, le producteur doit offrir une qualité constante, des règles prévisibles et une traçabilité crédible. Ce partage ne constitue pas une rente acquise ; il se négocie et se vérifie.

La diversification des partenaires doit aussi être réelle. Des actionnaires de nationalités différentes ne suffisent pas si tous les produits passent par la même usine ou le même acheteur. Il faut examiner séparément qui finance, qui transforme, qui achète et qui maîtrise la technologie. Remplacer un groupe par un autre sans changer les clauses d'exclusivité ou l'accès aux données peut laisser la dépendance presque intacte.

Les corridors de transport donnent une forme concrète à cette compétition. En décembre 2025, la DFC, institution américaine de financement du développement, a signé un accord de prêt pour le chemin de fer et le terminal de Lobito en Angola. Le projet accroît l'intérêt de la sortie atlantique pour les régions minières voisines. Mais un corridor ne devient un outil de développement national que si ses règles permettent à d'autres activités de l'utiliser. L'accès des producteurs agricoles, les tarifs, les embranchements et l'entretien pèsent autant dans le résultat final que la pose des rails.

Un État doit négocier ces usages dès la conception du projet. Attendre que la ligne soit saturée ou que la centrale ait engagé toute sa capacité rend le partage plus coûteux. Le financement des dessertes supplémentaires doit être explicite : la mine n'a pas à supporter sans discussion toutes les obligations d'aménagement, pas plus que le budget public ne doit assumer gratuitement tous ses risques. C'est précisément à cette articulation entre investissement privé et intérêt collectif que se reconnaît une administration capable.

Organiser une souveraineté régionale

L'échelle nationale ne permet pas toujours de réunir un gisement suffisant, un réseau électrique solide, un port et un marché industriel. Vouloir tout installer dans chaque pays peut conduire à plusieurs usines sous-utilisées, financées par des budgets déjà contraints. À l'inverse, demander au pays enclavé de continuer à exporter sa matière pour que le voisin côtier transforme et facture n'est pas une offre de coopération convaincante. Le partage des bénéfices doit précéder la division des tâches.

Un accord industriel régional sérieux doit préciser les fonctions de chacun. Le pays producteur peut développer les opérations minières, certains traitements et les services techniques ; une installation chimique peut être implantée là où l'énergie et la logistique sont les plus favorables. Mais l'accord doit aussi organiser l'accès au capital, la formation, la commande aux entreprises partenaires et la circulation des produits. Sans contreparties visibles, la spécialisation ressemble vite à une nouvelle assignation au rôle de fournisseur.

Les questions fiscales sont particulièrement sensibles. Où le bénéfice est-il déclaré ? Quel prix est retenu lorsque le concentré passe d'une filiale à une autre ? Qui finance la route et qui en paie l'entretien ? Un engagement général de solidarité ne tranche aucun de ces points. Il faut des conventions applicables, des échanges d'informations entre administrations et un mécanisme de règlement des différends. La coopération gagne en crédibilité lorsqu'elle réduit concrètement les pertes et les coûts de chacun.

La Zone de libre-échange continentale africaine peut fournir un cadre utile, mais elle ne remplace ni les lignes électriques ni les procédures douanières. Des progrès plus limités sont immédiatement envisageables : reconnaissance commune des analyses de laboratoire, formations partagées pour les inspecteurs, harmonisation des documents de transit, regroupement de certaines commandes d'équipements. Des administrations qui comparent les avantages consentis aux investisseurs évitent aussi de se livrer, sans le savoir, une concurrence fiscale coûteuse.

Il serait en revanche imprudent de promettre une « OPEP des minerais » comme solution universelle. Les métaux ne forment pas un marché unique. Leurs usages, leurs substituts et la concentration de leurs producteurs diffèrent. Pour certains, un pays ou un petit groupe peut influencer l'offre ; pour d'autres, une restriction profitera rapidement à des concurrents extérieurs. Avant de fixer ensemble des volumes, les pays africains peuvent commencer par ce qu'ils ont intérêt à partager dans presque tous les cas : l'expertise, l'information contractuelle et les infrastructures.

L'idée est ancienne. La Vision minière africaine adoptée en 2009 portait déjà l'ambition d'articuler ressources et transformation économique. La Stratégie africaine pour les minerais verts, publiée en 2025, la prolonge. Notre difficulté n'est donc pas l'absence de doctrine. C'est le passage d'un accord entre ministres à des crédits budgétaires, des responsabilités identifiées et des équipements qui fonctionnent. Une institution régionale devrait être jugée sur les obstacles précis qu'elle lève, pas sur le nombre de stratégies qu'elle publie.

Faire de la rente un patrimoine durable

Une ressource minière n'est pas un revenu ordinaire. Lorsqu'un pays extrait un gisement, il transforme une partie de son patrimoine naturel en argent. S'il consomme tout sans créer d'autres actifs, il peut afficher une croissance tout en appauvrissant ses possibilités futures.

Cette réalité ne commande pas de laisser tous les minerais sous terre. Elle oblige à regarder ce que leur exploitation finance et ce qu'elle détruit.

Il faut cependant se méfier d'une opposition trop simple entre investissement et dépense courante. Payer correctement des enseignants et entretenir un réseau électrique peut produire un héritage plus durable qu'un bâtiment prestigieux mal utilisé. L'enjeu est la qualité de la dépense. Une route dont l'entretien n'est pas financé, une université sans enseignants ou un hôpital sans médicaments ne constituent pas des contreparties convaincantes à l'épuisement d'une mine.

La gestion des recettes doit aussi tenir compte des cycles. Lorsque les prix augmentent, les dépenses permanentes et l'endettement peuvent progresser sur la foi d'une prospérité supposée durable. Le retournement impose ensuite des coupes brutales. Une règle de prudence peut limiter la part des recettes exceptionnelles immédiatement dépensée et créer une réserve de stabilisation. Son montant doit dépendre des risques du pays, de sa dette et de ses besoins ; aucun pourcentage universel ne dispense de cet arbitrage.

Créer un fonds souverain n'est pas, à lui seul, une garantie de bonne gestion. Épargner à faible rendement tout en empruntant très cher ailleurs peut être coûteux. Confier à un fonds opaque des participations et des prêts politiquement dirigés peut seulement déplacer les risques hors du budget. La priorité est une règle lisible, des comptes audités et un contrôle effectif des engagements. La même discipline doit s'appliquer aux sociétés minières publiques : leurs emprunts, garanties et obligations de financement appartiennent à l'évaluation de la richesse nationale.

L'État actionnaire doit savoir ce qu'il cherche. Une participation peut améliorer son accès à l'information et lui donner une part des bénéfices. Elle peut aussi l'exposer à des appels de fonds et créer un conflit entre son rôle de propriétaire et celui de régulateur. Il faut pouvoir sanctionner une société à participation publique qui pollue ou ne paie pas ses impôts. Les représentants de l'État doivent être choisis pour leurs compétences, rendre compte de leur mandat et ne pas transformer les conseils d'administration en lieux de récompense politique.

Enfin, l'économie non minière ne peut rester en attente. Une forte demande de travailleurs, de terrains et de services peut renchérir les coûts pour les autres activités. Le budget doit utiliser une partie de la rente pour améliorer leur productivité, plutôt que pour entretenir une dépendance générale aux commandes de la mine. Le développement agricole, l'eau, l'énergie et les transports sont ici des choix économiques majeurs. La meilleure preuve de réussite minière pourrait être, à terme, que le pays ait moins besoin de ses mines pour financer sa vie collective.

Le Mali devant une seconde occasion

Pour le Mali, ces questions ont une portée immédiate. L'or a donné au pays une place importante dans les échanges internationaux et apporté des recettes indispensables. Mais une économie minière ne se juge pas seulement à sa contribution au Trésor public. Il faut aussi examiner ce qu'elle a permis aux entreprises maliennes de produire, les responsabilités techniques réellement exercées par les cadres nationaux et l'accès des régions minières aux services essentiels. Renégocier le partage de la rente est légitime ; construire ces capacités demeure un chantier distinct.

Le lithium élargit désormais ce chantier. Kodal Minerals indique que Bougouni a commencé à produire en février 2025. Ganfeng situe en 2025 le premier envoi de concentré de Goulamina vers la Chine. Ces étapes industrielles sont significatives. Elles ne doivent être ni minimisées, ni décrites comme une entrée déjà accomplie dans la fabrication de batteries. La concentration du minerai constitue une transformation ; la conversion en produits chimiques pour en faire une batterie et la fabrication des cellules sont d'autres activités.

La première exigence devrait être de connaître et de contrôler correctement cette production. Cela implique des moyens d'échantillonnage, des analyses indépendantes et la maîtrise des formules de prix.

L'administration doit pouvoir rapprocher les volumes extraits, les teneurs, les quantités exportées et les montants encaissés. Un renforcement du service géologique et de l'inspection doit être évalué comme un investissement susceptible d'améliorer les recettes et de réduire les litiges, non comme un simple coût administratif.

La seconde concerne les fournisseurs. Réserver une commande à une société immatriculée au Mali ne garantit pas une création de valeur malienne. Cette société peut n'être qu'un intermédiaire important un produit fini. Il faut identifier ce qui est effectivement réalisé dans le pays, les compétences acquises et les possibilités de servir d'autres clients. Les mines peuvent publier leurs besoins prévisionnels, adapter la taille de certains marchés et accompagner les entreprises vers les exigences de qualité. Les banques doivent pouvoir financer une commande vérifiable, avec des délais de paiement raisonnables, sans que l'État garantisse indistinctement tous les risques.

Les besoins de l'or et du lithium peuvent soutenir des métiers communs : maintenance des équipements, analyses, gestion de l'eau, travaux électriques ou instrumentation. Une entreprise capable d'entretenir des moteurs et des automatismes peut ensuite travailler pour l'agro-industrie et les réseaux. Une école technique liée à ces besoins peut former des promotions successives. C'est par cette circulation des compétences que la mine cesse de fonctionner comme une enclave. Le nombre d'emplois créés importe, mais leur contenu et leurs perspectives comptent tout autant.

Pour la conversion chimique du lithium, une étude indépendante doit comparer des implantations et des modèles industriels précis, au Mali et en coopération régionale. Elle devra intégrer les volumes sécurisables, l'approvisionnement en réactifs, la continuité électrique, la gestion des résidus et l'existence d'acheteurs capables de qualifier le produit. Une usine pilote ou une montée en capacité progressive peut parfois limiter le risque ; elle ne résout pas à elle seule le problème du marché. L'objectif doit être une décision d'investissement démontrée, avec un partenaire responsable de la performance, et non une annonce destinée à différer les questions difficiles.

Il serait également artificiel de subordonner toute activité malienne liée aux batteries à la fabrication locale de leurs cellules. L'intégration de systèmes de stockage pour les installations solaires, leur maintenance et le contrôle de leur sécurité peuvent être étudiés à partir de besoins existants. Leur viabilité dépendrait du marché, des compétences et des garanties proposées, pas simplement de la présence de lithium dans le sous-sol. Un pays peut apprendre à utiliser et entretenir une technologie avant d'en fabriquer tous les composants.

Enfin, la prévisibilité de la décision publique est elle-même une ressource. Les autorités peuvent demander des comptes, réviser les règles selon le droit applicable et défendre fermement les intérêts nationaux. Elles doivent aussi identifier qui décide, sur quelle base et dans quel délai. Des injonctions contradictoires ou des engagements impossibles à exécuter finissent par coûter au pays : projets différés, financement plus cher, recettes retardées. Un État gagne en autorité lorsqu'il est exigeant, compétent et capable de tenir ses propres obligations.

Les habitants doivent pouvoir demander des comptes

Le consentement politique à l'exploitation se joue souvent loin des conventions. Une famille qui perd un champ mesure la mine à sa nouvelle possibilité de vivre. Un village la mesure à l'eau disponible et à la route praticable. Les recettes versées au budget national ne rendent pas automatiquement acceptable un dommage local. Il faut des procédures de compensation, des recours accessibles et des informations compréhensibles. Les collectivités doivent pouvoir suivre les transferts qui leur sont destinés et rendre compte de leur utilisation.

Le label « vert » mérite, lui aussi, un examen sévère. Un métal utilisé dans une batterie peut être extrait dans des conditions destructrices.

Déplacer la pollution vers les pays producteurs n'améliore pas le bilan humain de la transition. Les études environnementales doivent porter sur les effets cumulés : plusieurs mines peuvent chacune respecter une autorisation et, ensemble, exercer une pression excessive sur un bassin d'eau. Certaines zones doivent pouvoir être exclues de l'exploitation si leurs fonctions écologiques ou sociales ne peuvent être préservées.

La fermeture d'une mine exige des garanties mobilisables, pas seulement une provision dans des comptes. Le coût de remise en état doit être réévalué au cours de l'exploitation, et le financement protégé contre l'insolvabilité de l'opérateur. Il faut prévoir le traitement des eaux, la stabilité des résidus et le devenir des infrastructures. Une école ou un forage remis à une collectivité sans budget de fonctionnement peut se dégrader dès le départ de la compagnie. L'après-mine commence donc bien avant l'épuisement du gisement.

L'exploitation artisanale appelle une réponse distincte. Interdire sans proposer d'accès légal à la ressource, au crédit et à des débouchés transparents peut pousser les travailleurs plus loin dans la clandestinité. La formalisation doit leur offrir un avantage concret : sécurité du travail, vente à un prix compréhensible, accès à des procédés moins dangereux et protection contre l'arbitraire. Elle doit protéger les enfants et permettre aux familles de trouver des revenus qui ne reposent pas sur leur travail. Combattre les circuits criminels reste indispensable ; assimiler tous les artisans à ces circuits empêche de construire une politique efficace.



Extraction artisanale du cobalt en RDC, en 2020. La formalisation doit améliorer concrètement la sécurité du travail, l'accès au marché et les revenus des producteurs.

Crédit : International Institute for Environment and Development— Source ; CC BY 2.5.

Ces exigences ont un coût. Elles doivent entrer dans le prix réel de l'activité et ne pas être abandonnées au pays le moins capable de les financer. Les acheteurs qui demandent une matière traçable et responsable peuvent participer aux dispositifs de contrôle et à la formation, avec une gouvernance indépendante. Une certification qui exclut les petits producteurs sans leur donner les moyens de progresser risque de nettoyer une chaîne commerciale sur le papier tout en aggravant la situation des personnes.

Ce qui doit rester après la mine

Une politique transparente pourrait commencer par un engagement simple : avant chaque grand projet, établir publiquement ce que le pays compte en obtenir, ce qu'il accepte de financer et quels risques il supporte. Puis confronter chaque année ces prévisions aux recettes réellement perçues, aux entreprises effectivement formées, aux usages ouverts des infrastructures et aux garanties environnementales disponibles. Il ne s'agit pas d'ajouter un rapport à ceux qui existent, mais de rendre possible un jugement sur les décisions prises.

Les priorités doivent être séquencées. Contrôler les prix et les coûts, sécuriser les données et améliorer les achats locaux peuvent avancer avant la construction d'une grande usine. Les infrastructures partagées et la formation préparent ensuite les activités plus complexes. Les financements industriels doivent intervenir lorsque des débouchés et des responsabilités sont établis. Cette progression n'interdit pas l'ambition ; elle évite de faire dépendre tous les progrès d'un projet unique dont la réalisation reste incertaine.

Nous n'avons pas à choisir entre accueillir les investisseurs et défendre nos intérêts. Mais l'État doit définir clairement ce qu'il attend d'eux : des recettes fiscales équitables, des emplois qualifiés, des achats auprès des entreprises locales, des infrastructures, la transformation d'une partie de la production et un véritable transfert de compétences et de technologies. En contrepartie, il peut offrir l'accès aux ressources, un cadre juridique stable, des procédures prévisibles et la sécurité des investissements. Il doit aussi fixer ses lignes rouges : pas de contrat opaque, pas d'exonérations excessives, pas de transfert des risques au contribuable ni d'exploitation sans bénéfices durables pour le pays.

Une telle politique exige une administration compétente, capable de conserver les dossiers et de défendre la même stratégie au-delà des changements de ministres ; des entreprises nationales en mesure d'accéder aux financements et de remporter des marchés ; enfin, des citoyens, des parlementaires et des médias disposant des informations nécessaires pour contrôler les accords conclus. La souveraineté devient crédible lorsqu'elle ne se limite plus au discours, mais construit durablement ces capacités.

La nouvelle demande mondiale donne aux producteurs africains une occasion de renégocier leur place. Elle peut aussi accélérer l'épuisement de leurs gisements sans modifier durablement leur économie. Tout dépendra de ce qu'ils auront su construire pendant que les minerais avaient de la valeur. Quand une mine fermera, le pays devrait disposer de davantage de compétences, d'activités et de choix qu'au jour de son ouverture. C'est à cette condition que nos minerais serviront enfin notre propre puissance.

Dr. Hamed Sow : expert international

<u>Formation</u>

Diplômé de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires de Saclay (France)

Docteur en économie de la production – Université Paris IX-Dauphine (France) – Mention Très Bien

<u>Fonctions exercées :</u>

Directeur Général du CDE (Centre de Développement de l'Entreprise - Bruxelles), institution chargée de la promotion du secteur privé dans les 77 pays, dans le cadre de la Convention de Cotonou

Assistant technique principal du Projet Energie de la Banque Mondiale au Niger

Expert détaché auprès de la Commission européenne (DG VIII) chargé de la Coopération énergétique avec l'Asie et l'Amérique Latine,

Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Eau du Mali

Conseiller Spécial du Président de la République du Mali en charge de l'économie, des finances et de l'investissement.



- TÉLÉ MALI

TRIBUNAL MILITAIRE DE BAMAKO : une affaire de vol d'armes examinée par la Chambre criminelle

Après une première journée consacrée à l'examen d'une affaire impliquant un sergent de police, la Chambre criminelle du Tribunal militaire de Bamako, sise à Dar Salam, a poursuivi, le mardi 15 septembre 2026, les travaux de sa session criminelle au titre de l'année 2026.



- Ministère de l'Artisanat, de la Culture, de l'Ind. Hôtelière et du Tourisme

MOIS DU TOURISME AU MALI | HOMMAGE AUX GRANDES FIGURES DU TOURISME DU MALI – FEUE MME CISSE FATIMATA KOUYATE

Cette année, le Ministère en charge du Tourisme initie le Mois du Tourisme qui sera célébré durant tout le mois de septembre, afin de promouvoir le tourisme interne au Mali, conformément à son programme « Les Maliens visitent le Mali ». La célébration du mois du tourisme au Mali cadre avec la vision de Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition, Chef de l'État, de promouvoir le tourisme interne et la destination Mali, restaurer l'image de marque du Mali sur la scène internationale et contribuer à la revitalisation culturelle des territoires.

La célébration du mois du tourisme constitue également un moment privilégié pour rendre hommage aux grandes figures – hommes et femmes – qui ont marqué l'histoire du tourisme au Mali. C'est l'occasion de saluer leur engagement, leur vision et les contributions déterminantes qu'ils ont apportées à la promotion, au rayonnement et à la professionnalisation du secteur touristique national.

« Ensemble redonnons vie au tourisme malien ».

CCOM-MACIHT

La culture, pilier pour batir le Mali nouveau



- L'Independant Web-Tv

Servilité et cupidité des élites au cœur du malheur des peuples africains

Depuis plus d'une vingtaine d'années une question me taraude après plus de quarante années de militantisme politique et d'observation de la gouvernance publique : pourquoi la très grande majorité des pays de l'Afrique au sud du Sahara n'arrive-t-elle pas à s'en sortir plus d'un demi-siècle après leur accession à l'indépendance ? Pourquoi des changements de régime les plus prometteurs se sont-ils toujours terminés par des lendemains qui chantent dans ces pays ? Pourquoi des régimes odieux ont-ils pu prospérer aussi facilement et aussi longtemps en Afrique ?

Toutes sortes de réponses ont été apportées à ces questions, des plus farfelues au plus sérieuses : pays maudits, dirigeants ignorants, pillages impérialistes et néo-colonialistes, etc. L'objet du présent article n'est pas d'adresser ces thèses mais d'explorer ce qui me paraît être l'un des facteurs déterminants de cette situation : la servilité et la cupidité des élites. Cette même servilité des élites qui a permis à Hitler de « mettre au pas son pays » selon l'historien J Chapoutot rapportée dans un article de E Aeschimann « Ce que le nazisme doit à la bourgeoisie » publié dans le Nouvel Obs du 10/09/2026. Ces élites, dit-il, font « la courte échelle » à tous les régimes et leur sert de palefreniers, c'est-à dire « ceux qui mettent en selle ».

En effet, ces élites serviles se sont toujours mises au service des nouveaux gouvernants. Dès les premières heures de changements de régime, elles arpentent les couloirs du nouveau pouvoir pour lui vendre qui sa grande connaissance des rouages de l'appareil d'Etat, qui ses réseaux d'influence dans le pays ou à l'étranger, qui sa puissance financière, qui ses compétences pour élaborer des politiques publiques facilement vendables à la population, qui sa puissance de propagandiste, etc. Ceux-là mêmes qui ont toujours bruyamment clamé au roi déchu qu'ils sont prêts à mourir pour défendre son pouvoir se métamorphosent en fusil d'assaut du nouveau roi contre l'ancien et le peuple.

Quel est le véritable mobile de ces élites serviles ? Sauvegarder ou restaurer le système d'accaparement des ressources du pays servant leurs intérêts au détriment de l'immense majorité de la population. Ce n'est pas le cas pour certains de ses membres qui sont « une écurie d'idiots utiles » au service des autres parce qu'emportés par le clairon de propagandes bien pensées.

Ces élites agissent toujours comme une véritable association de malfaiteurs en bandes organisées pour mettre insidieusement sous leur coupe tout nouveau régime. La gouvernance reste alors calée sur la voie du « pousse toi que je m'y mette », c'est-dire des changements de dirigeants, avec ou sans changement de membres du groupe d'élites bénéficiaires, laissant intact le système de prédation. Elles servent le roi du jour avec un zèle incomparable. Sur un simple claquement de doigts de celui-ci, elles font tout ce qu'il leur demande y comprises les choses les plus viles. Mieux, comme sous l'ancien régime par elle adulée, l'élite servile est généralement l'architecte et le maître d'œuvre de l'essentiel de ce qui est fait sous le nouveau régime. Un maître d'œuvre abonné aux mauvaises pratiques de gouvernance que le roi du jour a invoqué pour renverser son prédécesseur.

Cette maîtrise d'œuvre est dirigée par le palefrenier en chef des élites serviles qui est coopté au sommet de l'Etat par le nouveau régime, souvent jusqu'au poste de Chef du gouvernement. Un tel pouvoir finit par lui monter au nez au point de se prendre pour le colistier ou binôme du roi, et même de viser sa

place. Et c'est là que ça tourne au vinaigre, voire au sang entre les deux « partenaires » ou « alliés ». Il est alors débarqué sans ménagement par le roi qui le soumet au pire châtiment pour ses crimes en gestion des affaires publiques dont certaines avaient été commises justement pour servir le roi. Terrible, mais pas surprenant retour du bâton !

Le supplicié palefrenier en chef, jadis tout puissant serviteur servile du roi crie à l'injustice, à l'acharnement sur lui pour des raisons politiques, à la trahison de ceux qu'il a servi avec loyauté. Mais ses troupes de palefreniers restent sourdes à son cri car leurs intérêts commandent que le système de prédation soit être préservé à tout prix, et chacun d'entre eux doit être prêt au sacrifice suprême pour cela. Et d'ailleurs si les palefreniers s'attachaient à un chef, ils n'auraient pas abandonné l'ancien roi déchu à son triste sort.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur l'histoire contemporaine de l'Afrique pour faire le constat de la prédominance de ce schéma. Pauvres pays africains pris dans ce piège infernal. En cause, en partie, l'ignorance et la pauvreté de masse sévissant au sein des populations qui en font des proies faciles pour les prédateurs. Tant que ce système de prédation généralement hérité du colon et/ou en place avec le soutien des puissances néocolonialistes et impérialistes restera intact dans sa version actuelle, la plupart des pays africains n'ont aucune chance de s'en sortir. Et ce n'est pas un homme fort, aussi engagé pour son pays soit-il qui règlera ce problème définitivement. L'enjeu fondamental est d'une part l'accès au pouvoir d'une équipe de dirigeants fortement engagés à défendre l'intérêt général et d'autre part, l'émergence d'une masse critique de citoyens ayant la possibilité et la capacité de s'opposer efficacement aux dérives de tout régime au pouvoir.

C'est donc au final, c'est la nature des institutions et leur efficacité à faire prospérer les intérêts de la majorité de la population qui est en cause. Daron Acemoglu et James A Robinson ne disent pas autre chose dans leur livre « Prospérité, puissance et pauvreté » des pays en se fondant sur des études de cas sur tous les continents, une thèse qui leur a valu le prix Nobel d'économie en 2024.

Quelques citations bien à propos tirées de ce livre:

« En ce qu'elles influent sur nos comportements et sur nos motivations, les institutions déterminent le succès ou l'échec des pays qui s'en sont dotés ». « Les pays pauvres sont pauvres parce que ceux qui détiennent le pouvoir prennent des décisions créatrices de pauvreté. Ils n'agissent pas ainsi par erreur ou par ignorance, mais en toute connaissance de cause » « Les disparités économiques entre les divers pays du monde repose sur les différences institutionnelles, sur les règles qui influencent la marche de l'économie et sur les motivations qui poussent les citoyens à l'action ».

□ « Si l'Egypte est pauvre, c'est parce qu'elle a été dirigée par une élite qui a organisé la société à son profit et au détriment de la majorité du peuple. Le pouvoir politique, très concentré, a permis d'enrichir grassement ceux qui l'exercent ». Cela « offre une explication générale de la pauvreté des pays pauvres » ;

□ « Si des pays comme la Grande Bretagne et les Etats Unis sont devenus riches, c'est que leurs citoyens ont renversé les élites qui contrôlaient le pouvoir et créé une société où les droits politiques étaient plus équitablement répartis, où le gouvernement était tenu de prêter l'oreille à ses citoyens et de leur rendre comptes, et où une large majorité de la population pouvait profiter du développement économique ».

« Pour qu'une société pauvre devienne riche, elle doit nécessairement en passer par une transformation politique de cet ordre », « si l'on veut accéder

à la prospérité, il faut commencer par résoudre certains problèmes politiques ».

Konimba Sidibé



- Bacary Camara

5 h ·

A quelques jours du 22 Septembre, je republie ce texte intemporel.

Notre reve a nous s'est arrêté le 19 novembre 1968

C'était un pays de rêve, un pays d'avenir ou l'on sentait vibrer en soi la fierté d'y être né.

Inscrit dans la petite école de ma contrée, nous étions fiers de réciter les fables de la Fontaine, les poèmes de Victor Hugo, le plus grand génie littéraire du 19e siècle, nous étions fiers de chanter avec des notes souvent fausses, ce beau refrain socialiste : « Ouvriers, ouvriers, amis soldats, amis soldats, paysans, o paysans, la voix de Modibo Keita a sonné le salut pour le Mali et pour l'Afrique. »

Nous étions heureux, la vie nous promettait toujours de nouvelles merveilles, même si parfois dans le petit marché du village blotti sous des cailcédrats géants, les bassines de beignets larmoyaient, souvent faute de clients pour les acheter. Ah ! les beignets..

Et pourtant,il n'y avait pas de quoi s'inquiéter, car les récoltes étaient bonnes, les greniers remplis de grains, les mares poissonneuses, la brousse giboyeuse .On festoyait, on chantait, dansait, riait au clair de lune.

Tous les matins, notre maitre d'école nous le répétait en verbes sacrés : hier ce pays s'appelait Soudan, maintenant vous êtes devenus des « maliens », mais sachez que pour être malien, cela se mérite par le don de soi, l'abnégation au travail, car vous avez désormais le fier devoir de construire un nouveau paradis sur terre, c'est-à-dire le paradis socialiste. Nous buvons ces paroles comme si elles étaient toutes sacrées.

Et puis, un beau matin, notre maitre d'école nous dit de rentrer à la maison et de rejoindre nos parents au champs, avant qu'il ne nous fasse appel. Nous ne mettrons pas assez de temps pour comprendre que la voix suprême de Modibo Keita a cessé de sonner ce 19 novembre 1968..

B.CAMARA,Phénix...



- M7 TV - RMC

La féministe Sirani a annoncé l'annulation de son mariage, initialement prévu les 26 et 27 septembre prochains. Elle a publié une vidéo pour expliquer les raisons de cette décision. La semaine dernière, elle avait fait les gros titres après avoir tenu des propos controversés sur la valeur et la société malienne en matière de mariage.



RADIO KOUNAFONI

Webradio panafricaine francophone — Washington, D.C.

LA VOIX DE LA DIASPORA FRANCOPHONE AFRICAINE

Actualités · Analyse géopolitique · Débats sur le Sahel, l'Afrique et la diaspora

Au service des communautés francophones et africaines des États-Unis, d'Europe et du monde entier.

ÉCOUTEZ-NOUS EN DIRECT — radiokounafoni.org

AUSSI SUR VOTRE IPHONE

Ouvrez l'App Store, recherchez « Radio Kounafoni » dans votre application radio préférée et ajoutez-nous à vos favoris pour nous écouter partout, à tout moment.

DISPONIBLE SUR LES PLATEFORMES MONDIALES

myTuner Radio · FM Radio Free · Radioline

mytuner-radio.com · fmradiofree.com · radioline.co

Rejoignez la communauté, partagez le lien autour de vous et faites entendre la voix de la diaspora francophone africaine.

#RadioKounafoni #DiasporaAfricaine #DiasporaFrancophone #Sahel #ActuAfrique #MédiasAfricains #WashingtonDC #Webradio #AfriqueUSA

radiokounafoni.org · kounafoni26@gmail.com · +1 (240) 640-2302

Sénégal–Égypte : Vers une coopération renforcée dans le transport maritime et l'aquaculture



Le Sénégal et l'Égypte entendent donner une nouvelle impulsion à leur coopération dans les secteurs maritime et aquacole. En mission au Caire, la partie sénégalaise a eu des échanges avec le Général Kamel El-Wazir, ministre égyptien des Transports, autour de plusieurs pistes de collaboration susceptibles de favoriser le développement économique et la création d'emplois.

La rencontre a notamment permis aux deux parties de convenir du lancement d'une coopération active dans le domaine du transport maritime. Pour assurer le suivi des discussions et traduire les engagements en actions concrètes, des points focaux doivent être désignés. Une attention particulière sera accordée aux possibilités de partenariat autour de la SIRN et au partage d'expériences entre les structures concernées.

Au-delà du transport maritime, les échanges ont également porté sur les perspectives offertes par l'aquaculture. Dans ce domaine, Palmarin pourrait bénéficier de nouvelles opportunités de coopération, notamment en matière de développement des compétences, de transfert de savoir-faire et de valorisation durable des ressources aquatiques.

Cette rencontre intervient à la veille d'une réunion de l'Union africaine au Caire, à laquelle doit prendre part le Président de la République du Sénégal. Elle s'inscrit ainsi dans une dynamique plus large de renforcement des relations entre pays africains et de recherche de partenariats capables de produire des résultats concrets pour les populations.

Pour la partie sénégalaise, la coopération africaine doit en effet aller au-delà des déclarations d'intention. Elle doit contribuer à créer des emplois, favoriser le transfert de technologies et renforcer les compétences des communautés qui tirent leurs revenus de la mer.

À travers le rapprochement avec l'Égypte, le Sénégal entend ainsi faire de l'économie maritime et de l'aquaculture des leviers de coopération Sud-Sud, mais aussi de développement local et de création d'opportunités pour les populations côtières.

Fatou Sissoko

Bracelet électronique : Le Mali s'inspire de l'expérience sénégalaise



Le Mali envisage de franchir une nouvelle étape dans la modernisation de son système pénitentiaire avec l'introduction du bracelet électronique. Dans cette perspective, une délégation du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme a séjourné au Sénégal afin de s'imprégner de l'expérience de ce pays en matière de surveillance électronique des personnes placées sous main de justice.

La mission, effectuée du 31 août au 8 septembre 2026, était composée du Général Sou Daou, Directeur général de l'Administration pénitentiaire (DGAP), de Moussa Kissima Traoré, Directeur des Finances et du Matériel (DFM) du ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, et de Banzani Dembélé, Directeur de la Cellule de Planification et de la Statistique (CPS).

L'objectif était d'étudier le fonctionnement du dispositif sénégalais de surveillance électronique, notamment les modalités pratiques du port du bracelet, son encadrement institutionnel ainsi que les mécanismes de suivi des bénéficiaires.

Cette démarche intervient dans un contexte marqué par la volonté des autorités maliennes de trouver des réponses à la surpopulation qui affecte plusieurs établissements pénitentiaires. Le nouveau Code pénal malien prévoit désormais le recours au bracelet électronique, ouvrant ainsi la voie à une alternative à l'incarcération pour certaines personnes remplissant les conditions prévues par la législation.

Au-delà du désengorgement des prisons, la surveillance électronique pourrait permettre de concilier plusieurs impératifs : exécution et aménagement des peines, contrôle judiciaire et maintien de certains bénéficiaires dans leur environnement familial et social.

Les autorités y voient également un instrument susceptible de favoriser la réinsertion sociale, tout en garantissant un suivi judiciaire des personnes concernées.

En se tournant vers l'expérience sénégalaise, le Mali entend ainsi tirer profit d'un modèle déjà expérimenté dans la sous-région afin d'adapter le bracelet électronique aux réalités de son propre système judiciaire et pénitentiaire. Une réforme qui, une fois opérationnelle, pourrait contribuer à transformer progressivement les modalités d'exécution de certaines peines au Mali.

Arouna Sidibé

Rentrée scolaire 2026-2027 : Les syndicats de l'éducation réaffirment leur disponibilité



À quelques semaines de la rentrée scolaire 2026-2027, prévue le 1er octobre prochain, le ministère de l'Éducation nationale multiplie les concertations avec les acteurs de l'école malienne. Le mardi 15 septembre 2026, une rencontre avec les syndicats de l'éducation a permis de passer en revue les préparatifs, mais aussi les principales préoccupations susceptibles d'affecter le bon déroulement de l'année scolaire.

La réunion était présidée par le Secrétaire général par intérim, représentant le ministre de l'Éducation nationale, Augustin Poudiougo, entouré de plusieurs membres du cabinet élargi.

Les échanges ont porté sur les dispositions prises pour assurer une rentrée dans de bonnes conditions, tout en recueillant les observations et propositions des organisations syndicales. L'adéquation entre les besoins des établissements en personnel et les ressources humaines disponibles a notamment occupé une place importante dans les discussions. Le respect du temps réel d'apprentissage des élèves a également été abordé.

Les syndicats ont profité de cette rencontre pour attirer l'attention du département sur plusieurs difficultés persistantes. Il s'agit notamment de la sécurisation des établissements scolaires dépourvus de clôtures, de l'accès à l'eau potable, de la gestion des enseignants détenteurs d'une licence ainsi

que de la situation particulière des enseignants en poste à Ménaka et à Kidal.

La disponibilité des fournitures scolaires, l'état d'avancement des orientations des élèves admis au Diplôme d'études fondamentales (DEF) et le nombre d'écoles encore fermées sur le territoire national figurent également parmi les préoccupations soulevées.

Malgré ces défis, les représentants syndicaux ont réaffirmé leur disponibilité et leur engagement à contribuer à la réussite de la rentrée.

Le représentant du ministre a, pour sa part, assuré que les dispositions nécessaires étaient prises. Il a salué la mobilisation des syndicats et leur volonté d'accompagner le ministère, notamment dans les actions d'information et de sensibilisation en faveur d'une année scolaire 2026-2027 apaisée et réussie.

Fatou Sissoko

Logement social : Le MUHDATP renforce le dialogue avec la CONASCOH-Mali



Le dialogue entre les pouvoirs publics et les acteurs du mouvement coopératif de l'habitat se poursuit au Mali. Le ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (MUHDATP) a reçu, le mardi 8 septembre 2026, une délégation de la Confédération nationale des sociétés coopératives d'habitat du Mali (CONASCOH-Mali), conduite par son président, Moussa Koné.

Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique de concertation autour des questions relatives à l'habitat et, plus largement, aux défis liés à l'accès au logement. Elle témoigne de la volonté de maintenir un cadre d'échanges entre le département en charge de l'Habitat et les organisations coopératives intervenant dans ce secteur.

La CONASCOH-Mali constitue, à travers les sociétés coopératives qu'elle représente, un interlocuteur du département dans la recherche de solutions permettant de faciliter l'accès des populations au logement. La rencontre du 8 septembre offre ainsi l'occasion de consolider les relations entre l'administration et le mouvement coopératif et de mieux prendre en compte les préoccupations des acteurs concernés.

Dans un contexte où l'urbanisation et la croissance démographique accentuent les besoins en logements, la question de l'habitat demeure un enjeu important pour les politiques publiques. Elle implique notamment une réflexion sur l'aménagement du territoire, la disponibilité du foncier, la planification urbaine et les mécanismes permettant aux ménages d'accéder à des logements adaptés à leurs moyens.

Le renforcement du dialogue avec les coopératives apparaît dès lors comme l'un des moyens de favoriser une meilleure coordination des initiatives.

À travers cette audience accordée à la délégation conduite par Moussa Koné, le MUHDATP réaffirme ainsi l'importance de la concertation avec les partenaires du secteur.

Cette dynamique devrait permettre aux différentes parties de poursuivre les échanges sur les préoccupations des coopératives d'habitat et sur leur contribution aux politiques visant à améliorer durablement l'accès au logement au Mali.

Fatou Sissoko

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Télécommunications : Le Mali défend sa candidature au Conseil de l'UIT à Abidjan



Le Mali prend part à la 4e et dernière réunion préparatoire africaine de la Conférence des Plénipotentiaires 2026 de l'Union internationale des télécommunications (PP26 de l'UIT), organisée du 15 au 17 septembre 2026 à Abidjan, en Côte d'Ivoire. Au-delà de la concertation africaine sur les grands enjeux du numérique, Bamako profite de ce rendez-vous pour promouvoir sa candidature au Conseil de l'UIT et solliciter le soutien des autres pays du continent.

La délégation malienne est conduite par le Secrétaire général du ministère de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration, Alkaïdi Amar Touré. Elle comprend des représentants du département ainsi que de l'Autorité malienne de Régulation des Télécommunications/TIC et des Postes (AMRTP).

La cérémonie d'ouverture des travaux a été présidée par Djibril Ouattara, ministre ivoirien de la Transition numérique et de l'Innovation technologique. Plusieurs responsables du secteur y ont également participé, dont le Président du Conseil de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), le Secrétaire général de l'Union africaine des télécommunications (UAT) et le Représentant régional de l'UIT.

Cette quatrième rencontre constitue l'ultime étape de concertation africaine avant la Conférence des Plénipotentiaires de l'UIT, prévue à Doha, au Qatar, en novembre 2026.

Elle offre aux États africains l'occasion d'harmoniser leurs positions et d'identifier leurs priorités communes face aux transformations rapides du secteur des télécommunications et du numérique. Les discussions doivent ainsi permettre au continent de porter une voix davantage coordonnée lors des grandes décisions qui détermineront les orientations futures de l'UIT.

Pour le Mali, le rendez-vous d'Abidjan revêt également un enjeu diplomatique important. En marge des travaux, la délégation conduite par Alkaïdi Amar Touré a engagé plusieurs rencontres bilatérales avec les représentants des pays participants.

Objectif : présenter la candidature du Mali au Conseil de l'Union internationale des télécommunications et obtenir des soutiens en faveur de son élection.



À travers cette candidature, Bamako entend renforcer sa participation aux instances décisionnelles de l'organisation et contribuer davantage aux réflexions internationales sur l'avenir des télécommunications. Le Mali ambitionne également d'y défendre les priorités africaines, notamment dans un contexte où la transformation numérique occupe une place croissante dans les stratégies de développement des États.

La participation malienne à cette réunion d'Abidjan apparaît ainsi comme une double offensive : contribuer à la construction d'une position africaine commune pour la PP26 et mobiliser les partenaires autour de la candidature du pays au Conseil de l'UIT.

À quelques semaines du rendez-vous de Doha, la diplomatie numérique malienne cherche donc à consolider ses soutiens afin de renforcer la présence du pays dans les instances internationales chargées de façonner l'avenir des télécommunications et du numérique.

Moussa Diarra

6e Congrès de l'AMAPED : Les pédiatres maliens unissent leurs forces pour la santé de l'enfant



L'Association Malienne de Pédiatrie (AMAPED) tient son 6e Congrès scientifique autour des défis liés à l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD). Dans son message adressé aux participants, la présidente de l'association, Pr Fatoumata Dicko Touré, appelle à faire de ce rendez-vous un moment de solidarité, de cohésion et de réflexion collective au service de la santé et du bien-être des enfants.

Société savante regroupant les spécialistes de la pédiatrie au Mali, l'AMAPED est née de la volonté de plusieurs figures pionnières de la discipline. Des « illustres Maîtres » auxquels la présidente a tenu à rendre hommage pour leur vision et leur contribution au développement de la pédiatrie malienne.

Depuis sa création, l'association œuvre à la fois pour le bien-être de l'enfant et pour l'amélioration des conditions dans lesquelles travaillent les professionnels chargés de sa prise en charge.

Cette dynamique lui a permis de s'inscrire progressivement dans les réseaux scientifiques africains et internationaux. L'AMAPED est notamment membre fondateur de l'Association des Pédiatres d'Afrique Noire Francophone (APANF) et de l'Union des Sociétés et Associations Africaines de Pédiatrie (UNAPSA). Elle est également membre de l'Association Internationale de Pédiatrie (AIP).



Après plusieurs journées scientifiques et congrès organisés au fil des années, l'association entend faire de cette sixième édition un espace privilégié de réflexion sur les défis qui continuent d'affecter la santé de l'enfant.

Pour Pr Fatoumata Dicko Touré, ces défis ne pourront être relevés sans une mobilisation collective des pédiatres. Son mandat est ainsi placé sous le signe de « la solidarité, de la cohésion, de la confraternité », mais aussi de la fraternité et de l'amitié au sein de la grande famille de la pédiatrie malienne.

Durant trois jours, les spécialistes entendent se retrouver dans un cadre essentiellement professionnel afin de discuter de leurs réalités quotidiennes, identifier les difficultés rencontrées et rechercher ensemble des solutions adaptées.

« Unis, nous serons forts et aucun obstacle ne nous résistera », souligne la présidente de l'AMAPED, qui souhaite voir émerger du congrès des orientations concrètes pour contribuer à l'atteinte des Objectifs de développement durable.

Au-delà des échanges scientifiques, cette rencontre veut donc constituer un moment de mobilisation de la profession autour de la santé infantile et de l'amélioration de la qualité des soins.

L'AMAPED entend désormais inscrire cette dynamique dans la durée. Pr Fatoumata Dicko Touré a annoncé que le congrès deviendra annuel. La 7e édition est ainsi programmée du 15 au 17 septembre 2027, avec l'ambition d'y dresser un premier bilan des engagements et orientations issus de l'actuel rendez-vous.

Le 6e Congrès apparaît ainsi comme une étape importante pour une pédiatrie malienne qui entend renforcer son unité, consolider son expertise scientifique et contribuer davantage aux progrès de la santé de l'enfant au Mali.

Moussa Diarra

Coopération Mali–Chine : Des solutions recherchées pour faciliter les visas et les échanges économiques



Le Mali et la République populaire de Chine veulent lever les obstacles susceptibles de ralentir la mobilité des opérateurs économiques et la dynamique des échanges entre les deux pays. Une importante séance de travail s'est tenue, mercredi 16 septembre 2026, autour des difficultés récemment rencontrées dans la délivrance des visas chinois au Mali. Les différentes parties ont examiné des solutions techniques et pragmatiques en vue de faciliter la reprise des services consulaires à Bamako.

La rencontre a enregistré la participation du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop, du ministre de l'Industrie et du Commerce, Moussa Alassane Diallo, de l'ambassadeur de la République populaire de Chine au Mali, Li Xiang, ainsi que du président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM).

La présence de ces différents acteurs témoigne de l'importance accordée à la mobilité dans le développement des relations économiques entre Bamako et Pékin.

Les discussions ont notamment porté sur les difficultés récentes liées à la délivrance des visas chinois au Mali. Les participants ont passé en revue les possibilités permettant de trouver des réponses techniques à cette situation et de faciliter la reprise des services consulaires à Bamako.

L'enjeu dépasse la seule question administrative. La mobilité des hommes et femmes d'affaires constitue un élément important dans le fonctionnement des relations commerciales internationales. Les déplacements permettent aux opérateurs économiques de rencontrer directement leurs partenaires, de prospecter des marchés, de participer à des rencontres professionnelles et de rechercher de nouvelles opportunités de coopération.



C'est dans cette perspective que la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali accorde une importance particulière à la facilitation des déplacements entre le Mali et la Chine.

Pour l'institution consulaire malienne, l'amélioration de la mobilité et le renforcement des relations commerciales représentent des leviers essentiels pour accroître les échanges économiques entre les deux pays. La recherche d'une solution aux difficultés de visas apparaît donc comme une préoccupation qui concerne directement le secteur privé malien.

La séance de travail du 16 septembre traduit également une volonté de privilégier le dialogue entre les autorités maliennes, la représentation diplomatique chinoise et les acteurs économiques afin de résoudre les difficultés rencontrées.

Au-delà des visas, cette concertation s'inscrit dans une dynamique plus large de consolidation des relations entre le Mali et la République populaire de Chine. Elle illustre la nécessité d'accompagner la coopération politique et diplomatique par des mécanismes pratiques permettant aux opérateurs économiques d'interagir plus facilement.

La reprise normale des services consulaires à Bamako pourrait ainsi contribuer à fluidifier les déplacements professionnels et à favoriser la continuité des échanges.

Pour les entreprises maliennes engagées dans des relations commerciales avec leurs partenaires chinois, l'enjeu est de disposer de procédures facilitant leurs déplacements et leurs activités.

En réunissant autour de la même table la diplomatie malienne, le département chargé du Commerce, l'ambassade de Chine et la CCIM, les autorités cherchent donc à apporter une réponse concertée aux difficultés constatées.

Une démarche qui traduit une ambition commune : préserver la mobilité des acteurs économiques et créer des conditions plus favorables au renforcement durable des échanges commerciaux entre le Mali et la Chine.

Fatou Sissoko

5e édition de la SENARE : Le Mali mise sur l'éducation et la culture pour consolider la réconciliation



La 5e édition de la Semaine nationale de la Réconciliation (SENARE) a été officiellement lancée, mardi 15 septembre 2026, sous la présidence du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga. Placée sous le signe de l'éducation, de la culture et de la réconciliation, cette nouvelle édition entend renforcer la mobilisation nationale autour de la paix, de la cohésion sociale et de la construction d'une citoyenneté résiliente au Mali et dans l'espace AES.

« La paix ne se gagne pas uniquement sur le terrain de la sécurité. Elle se construit aussi dans les écoles, dans les familles, dans les communautés, mais aussi et surtout dans les esprits », a déclaré le Chef du gouvernement à l'occasion du lancement.

Cette vision constitue le fil conducteur de cette cinquième édition, placée sous le thème : « Éducation, culture et réconciliation : bâtir une citoyenneté résiliente pour une paix au sein de l'AES et de la sous-région ».

Durant la semaine, plusieurs activités sont programmées à travers des dialogues citoyens, des manifestations culturelles et sportives, des initiatives éducatives, des actions de solidarité ainsi que des projets portés par les communautés. L'ambition affichée est de multiplier les espaces d'échanges et de favoriser la recherche de solutions par le dialogue.

Pour les organisateurs, l'éducation, la culture et la réconciliation sont étroitement liées. Elles constituent des instruments permettant de promouvoir une citoyenneté



consciente, responsable et solidaire et de consolider les liens entre les différentes composantes de la société.

Au fil de ses éditions, la SENARE se veut ainsi davantage qu'une simple manifestation annuelle. Elle ambitionne d'être un espace de dialogue, de réflexion et de mobilisation autour des enjeux de paix, de cohésion sociale et d'unité nationale.

Au nom du Président de la Transition, le Général d'Armée Assimi Goïta, le Premier ministre Abdoulaye Maïga a lancé un appel à plusieurs composantes de la société malienne. Parents, enseignants, autorités religieuses et coutumières, artistes, acteurs culturels, médias et utilisateurs des réseaux sociaux ont notamment été invités à faire preuve de responsabilité et à contribuer à la consolidation de la cohésion et de la citoyenneté.

Le Chef du gouvernement a également salué l'engagement du Ministre d'État, ministre de la Réconciliation, de la Paix et de la Cohésion nationale, le Général de Corps d'Armée Ismaël Wagué, dans la conduite des initiatives en faveur de la réconciliation.

Cette édition intervient dans un contexte où les enjeux de paix et de cohésion demeurent importants pour le Mali. L'orientation donnée à la SENARE entend donc compléter les réponses sécuritaires par un travail sur le dialogue, l'éducation, les valeurs culturelles et les relations entre communautés.

Abdoulaye Maïga a exprimé sa conviction que cette cinquième édition pourrait favoriser une mobilisation renouvelée et un dialogue renforcé entre les Maliens.

Pour le Premier ministre, la réconciliation nationale dépasse les impératifs immédiats. Elle constitue à la fois « un devoir envers notre histoire » et « une responsabilité envers les générations futures ».

À travers la SENARE 2026, le défi sera désormais de traduire cette ambition en initiatives durables capables de renforcer concrètement les liens entre les citoyens et de contribuer à une paix construite au-delà du seul terrain sécuritaire.

Yacouba Ongoiba



CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Excision et nouveau Code pénal : Le Collectif des associations musulmanes salue le choix du CNT





Le Collectif des associations musulmanes du Mali, présidé par Mohamed Kimbiri, s'est félicité de l'absence d'une incrimination spécifique de l'excision dans le nouveau Code pénal malien. L'organisation présente cette orientation comme l'expression de la souveraineté du législateur, dans un contexte marqué par une vive controverse sur les réseaux sociaux autour du statut juridique de cette pratique.

Selon le Collectif, plusieurs interprétations diffusées récemment laisseraient croire que le nouveau Code pénal interdit explicitement l'excision. L'organisation conteste cette lecture et critique certaines prises de position de défenseurs des droits humains invoquant notamment les conventions internationales ratifiées par le Mali.

Le texte promulgué, la loi n°2024-027 du 13 décembre 2024 portant Code pénal, ne mentionne effectivement pas expressément l'« excision » ou les « mutilations génitales féminines » comme une infraction autonome. Des dispositions générales du Code répriment toutefois les violences et certaines atteintes à l'intégrité physique.

Le Collectif affirme qu'un chapitre consacré spécifiquement à l'excision figurait dans une version préparatoire avant de ne pas être retenu dans le texte finalement adopté. Des sources consacrées au débat juridique confirment qu'une incrimination spécifique figurait dans une version préparatoire mais n'apparaît pas dans la loi adoptée.

Pour Mohamed Kimbiri, cette orientation traduit la volonté du CNT de tenir compte des réalités socioculturelles maliennes. Le Collectif estime également que les débats religieux doivent être appréciés à partir des principes de l'islam plutôt qu'en référence aux pratiques de certains pays arabo-musulmans.

Cette position intervient toutefois dans un débat national loin d'être clos. La Commission nationale des droits de l'Homme a récemment plaidé pour l'adoption d'une loi spécifique contre les mutilations génitales féminines. Le Mali est par ailleurs partie au Protocole de Maputo, dont l'article 5 prévoit des mesures législatives contre les mutilations génitales féminines.

Le débat oppose ainsi différentes lectures juridiques, sanitaires, religieuses et socioculturelles d'une question qui demeure particulièrement sensible au Mali.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

Intégration régionale : Abdoulaye Diop échange avec les journalistes des États membres de l'UEMOA



Le Président de la Commission de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Abdoulaye Diop, a reçu, mercredi 16 septembre 2026 à Ouagadougou, des journalistes venus des États membres de l'organisation. Une rencontre destinée à renforcer les échanges avec les médias autour des principaux chantiers communautaires et des enjeux de l'intégration régionale.

L'audience s'est déroulée au siège de l'Organe exécutif de l'UEMOA, en marge de la session de sensibilisation des journalistes organisée par la Commission du 14 au 18 septembre 2026.

Cette initiative s'inscrit dans la volonté de l'institution communautaire de mieux faire connaître ses missions, ses programmes et les actions conduites au bénéfice des populations de l'espace UEMOA. Elle permet également aux professionnels des médias d'approfondir leur connaissance du fonctionnement de l'Union et des grands dossiers communautaires.

La rencontre avec Abdoulaye Diop constitue ainsi un temps fort de cette session. Elle offre aux journalistes l'occasion d'échanger directement avec le premier responsable de la Commission sur les enjeux actuels et les perspectives de l'intégration régionale.

Dans un environnement marqué par de multiples défis économiques, sociaux et géopolitiques, la circulation d'une information accessible sur les politiques communautaires apparaît comme un enjeu important pour rapprocher davantage l'UEMOA de ses citoyens.

Les médias occupent, à cet égard, une place essentielle. Leur connaissance des mécanismes communautaires peut contribuer à mieux expliquer aux populations les décisions, projets et programmes portés par l'Union ainsi que leurs implications concrètes.

La session de Ouagadougou s'inscrit également dans les réflexions autour des grandes orientations de l'UEMOA, notamment Impact 2030 et la Vision 2040, qui traduisent les ambitions de l'organisation pour les prochaines années.

À travers ce dialogue avec les journalistes des États membres, la Commission entend donc renforcer leur compréhension des chantiers communautaires et favoriser une meilleure diffusion de l'information sur le processus d'intégration ouest-africaine.

Arouna Sidibé

Diplomatie : Les États-Unis renforcent le dialogue avec les représentations africaines en Côte d'Ivoire



Le dialogue entre les États-Unis et les pays africains s'est invité à la Résidence américaine en Côte d'Ivoire, à l'occasion d'une rencontre réunissant plusieurs ambassadeurs et représentants des États membres de l'Union africaine. Organisée à l'initiative du Chargé d'Affaires Munir, cette rencontre diplomatique a permis d'explorer les possibilités de coopération entre l'Ambassade des États-Unis et les représentations africaines accréditées en Côte d'Ivoire.

Le Chargé d'Affaires américain a ainsi reçu à la Résidence plusieurs diplomates africains dans un cadre destiné à favoriser les échanges et le rapprochement entre les différentes représentations.

Des pays comme le Sénégal, le Nigeria, le Cameroun, le Burkina Faso, le Mali, la Libye, le Soudan, la République démocratique du Congo, la République du Congo, la Guinée et le Gabon étaient notamment mis à l'honneur à travers leurs représentations.

Cette initiative traduit l'intérêt accordé au dialogue diplomatique et à l'identification de nouvelles possibilités de collaboration entre les États-Unis et leurs partenaires africains présents en Côte d'Ivoire.

Le Chargé d'Affaires Munir a particulièrement salué la contribution de l'Ambassadrice du Cameroun, Marie-Yvette Koloko, à l'organisation de cette rencontre. Il lui a exprimé sa reconnaissance pour son soutien dans la préparation de ce rendez-vous.

Au-delà de son caractère convivial, la rencontre a surtout permis de mettre en lumière le potentiel de coopération entre l'Ambassade américaine et les ambassades des États membres de l'Union africaine en Côte d'Ivoire.

Dans un contexte où les enjeux économiques, sécuritaires et de développement dépassent largement les frontières nationales, ce type de cadre d'échanges peut contribuer à maintenir un dialogue régulier entre partenaires.

La rencontre organisée à la Résidence américaine apparaît ainsi comme une occasion de consolider les contacts entre diplomates, de favoriser les échanges d'expériences et d'examiner les domaines dans lesquels des collaborations pourraient être développées.

À travers cette initiative, les représentations diplomatiques participantes réaffirment l'importance du dialogue et de la coopération dans les relations entre les États-Unis et les pays africains.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Partenariat : La FEMAFOOT et NDC ENERGIES s'associent pour le rayonnement du football malien



La Fédération Malienne de Football (FEMAFOOT) vient de bénéficier d'un important soutien du secteur privé. Elle a conclu, le jeudi 10 septembre 2026, un partenariat annuel avec la société pétrolière NDC ENERGIES pour un montant de 300 millions de FCFA. Une convention destinée à accompagner le développement et le rayonnement du football malien.

L'accord a été officiellement paraphé au siège de NDC ENERGIES par le président de la FEMAFOOT, Mahazou dit Baba Cisset, et le Directeur général adjoint de la société pétrolière, Mamadou Cherif Diarra.

Présenté comme un partenariat « gagnant-gagnant », cet engagement traduit la volonté des deux structures de conjuguer leurs efforts autour du football national. Pour la FEMAFOOT, la mobilisation de partenaires économiques constitue un levier important pour soutenir ses activités et renforcer la dynamique de développement du ballon rond malien.

D'un montant annuel de 300 millions de FCFA, la convention témoigne également de l'intérêt que le secteur privé peut porter au sport et particulièrement au football, discipline qui occupe une place majeure dans la vie sportive nationale.

Lors de la cérémonie de signature, les responsables des deux parties ont réaffirmé leur engagement à faire de cette alliance un instrument au service de la performance et du rayonnement du football malien. Ils ont insisté sur leur ambition commune d'inscrire cette collaboration dans une nouvelle dynamique susceptible de profiter aux différents acteurs du secteur.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Comité exécutif de la FEMAFOOT ainsi que de responsables de NDC ENERGIES.

À travers cette convention, la Fédération poursuit ainsi sa stratégie de diversification de ses partenariats. Pour NDC ENERGIES, cet engagement offre l'occasion d'associer son image à l'une des disciplines les plus populaires du pays.

Cette alliance de 300 millions de FCFA constitue désormais un nouveau cadre de collaboration entre le monde sportif et le secteur privé au service des ambitions du football malien.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com